



Lorraine - Champagne / Ardennes

Association
Régionale
pour l'**E**tude
de l'**H**istoire
de la **S**écurité **S**ociale

*Siège : 2 rue du doyen Jacques Parisot 54500
Vandœuvre-lès-Nancy*
Secrétariat : 11 rue d'Auxonne 54000 Nancy
06.73.56.45.08 / cnahes.grandest@gmail.com



CNAHES Grand Est

11 rue d'Auxonne
54000 NANCY

06 73 56 45 08

cnahes.grandest@gmail.com

<http://cnahes.org/>

*Histoire du travail social
et de l'action sociale*

« PAUVRETÉ HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN ? »

Réunion du Comité de Pilotage du 30/06/23 - 10h à 11h30 par visioconférence Zoom

Objectif : préparation de la deuxième journée du colloque le 07/11/23 à Nancy au CD.54

Rédacteur : Jacques Bergeret

Excusés (7) :

- Annick BIWERT : Coordination des associations de solidarité.
- Julie-Anne HIPPERT : CD.54 Directrice Direction Action sociale et insertion qui a relayé notre proposition concernant la mobilisation du Conseil Consultatif des bénéficiaires du RSA pour participer à une table ronde ou a minima à la réflexion sur le projet. Elle propose une rencontre avec les membres du Conseil Consultatif le 06/07 prochain au CAD Nancy pour un échange de vive voix avec les allocataires.
- Anne-Charlotte GIROUX : Animatrice coordinatrice du GEM « Parasol » soutenu par l'association ESPOIR 54.
- Estelle GRANDPOIRIER : IRTS de Lorraine (ALFOREAS : Association Lorraine de Formation et de Recherche en Action Sociale).
- Gérard VAUTRIN : Président du Comité Éditorial de FORUM IRTS DE LORRAINE « Je pense que l'IRTS pourra apporter sa contribution et nous pouvons aussi repérer des jeunes en pauvreté à la MEIJE ».
- Sarah NAU : Coordinatrice de Développement Social. PETITS FRÈRES DES PAUVRES ; Elle a envoyé une fiche de proposition pour la journée du 7 novembre qui pourra être commentée par Mme Raymonde WEIXLER.
- Alain CAYON : Directeur du Territoire du Grand Nancy du CD.54 qui mobilise deux chefs de service (à partir de la rentrée).

Présents : 12

I - Introduction

Jacques Bergeret présente rapidement les participants en ligne :

- **Henri Molon**, ancien directeur de caisse de sécurité sociale de Meurthe-et-Moselle est le président de l'AREHSS ;
- **Raymonde Weixler** représente les Petits frères des pauvres ; elle sera rejointe en cours de séance par **Maurice CHAUDRON** ;
- **Christian Finance** représente deux associations : d'une part EMMAÜS et d'autre part COPARTAGE qui développe une nouvelle façon de partager des biens et des services éco-responsable et solidaire à partir d'une application numérique.
- **Magali Darignac** est la Directrice Générale d'ARELIA qui précise qu'elle est accompagnée par son président, Bernard COYDON.

Je suis toujours impressionné par l'Assemblée générale d'ARELIA, très intéressante et significative de l'évolution d'institutions qui, par fusion ou fusion-absorption successives, deviennent, comme c'est le cas aussi pour l'ArS d'énormes associations disposant de plateaux techniques extrêmement vastes dont la gestion devient d'une grande complexité tant financière que pour les ressources humaines. Ces associations sont confrontées, comme les plus petites, aux questions de précarité qui sont au cœur de notre colloque. Au passage, l'efficacité de la lutte contre les pauvretés est-elle en rapport avec le format des organisations ? A titre personnel, je pense que le modèle de la coordination des associations de solidarité de Nancy-Métropole qui privilégie la concertation et les approches pratiques transversales, mérite d'être considéré comme un point de force territorial et d'être soutenu dans son développement à venir, en articulation avec les organismes publics. Il me semble constituer une source d'inspiration y compris pour les milieux ruraux.

- **Alain Benhamou**, est membre du CNAHES et de l'AREHSS dont il vient de quitter la présidence assurée par Henri Molon ;
- **Denis Poisson** est le vice-président de Citoyenneté Active Lorraine ;
- **Jean-Marie Morel** représente AD2S Accès aux Droits Santé Solidarité ;
- **Jean-Marie Villela** est membre du CNAHES et de l'AREHSS. Il est toujours aux avant-postes et m'aide énormément pour la préparation collective de cette deuxième journée du colloque, mais déjà pour la première ;
- **Rémi Bernard** est le DG de l'association ACCUEIL ET RÉINSERTION SOCIALE (ArS) ;
- **Francine Amadiou** est adhérente de l'AREHSS(dont elle était jusqu'il y a peu vice-présidente) et du CNAHES.

Lors de notre rencontre d'aujourd'hui ce serait bien d'essayer d'être moins sur les débats de fond et de commencer à profiler ce que nous pourrions programmer le 7 novembre prochain.

Mais je dois d'abord m'excuser d'avoir envoyé très tardivement hier soir le compte-rendu développé de notre précédente réunion qui complète l'envoi déjà envoyé du tableau thématique sur lequel on avait travaillé. Je souhaite que le compte-rendu complet soit utile pour ceux qui n'ont pu participer à la séance précédente : ils disposent ainsi du déroulé et du contenu des échanges. Sachez que j'accorde beaucoup d'importance au processus de co-fabrication de la journée à partir de toutes les discussions menées entre nous, sur des questions sensibles qui touchent à l'Action Sociale.

La journée même du colloque constitue un moment de communication avec les points de valorisation des travaux qui auront été réalisés par les uns et par les autres.

Le site internet constitue un autre levier permettant de rendre compte, au fur et à mesure d'ailleurs, des divers apports.

Notre objectif vise à mener une réflexion commune concernant les pauvretés dans la société en s'appuyant sur des éléments d'histoire, mais l'histoire n'est intéressante que si elle nous permet d'échanger par rapport à l'actualité, d'avoir des réflexions également sur notre responsabilité vis-à-vis de la continuation de l'histoire.

Alors, toujours pour démarrer cette séance-là, je vais vous donner des nouvelles des personnes qui se sont excusées :

- **Annick Bivert** qui représente la coordination des associations de solidarité vient de m'envoyer un SMS. Elle a un problème familial et ne pourra pas participer à cette séance.
- **Julie-Anne Hipper** qui travaille au Conseil Départemental de Meurthe et Moselle, à la direction de l'action sociale et insertion, en accord avec sa hiérarchie, devrait favoriser la représentation des allocataires du RSA qui siègent au Conseil Consultatif du RSA. Cela est très intéressant. Une réunion préparatoire est proposée au centre administratif départemental de Nancy le 6 juillet. Je ne peux pas y aller et Jean-Marie Villella non plus, mais Henri Mollon vient me dire qu'il pourrait y aller. Il s'agira de discuter avec les allocataires, d'expliquer la démarche collective et ce que nous souhaitons réaliser pour ce colloque et voir avec eux ce qu'ils peuvent décider de privilégier comme angle qui toucherait à des aspects de pauvreté qu'ils voudraient mettre en valeur.
- **Anne-Charlotte Giroux** est l'animatrice coordinatrice du « GEM Parasol' » au titre de l'appui apporté par l'association Espoir 54 à l'association « Groupe d'Entraide Mutuelle Parasol' ». Quelque chose de ressemblant existe au Grand Sauvoy d'ARELIA sous une autre appellation (mais il ne s'agit pas d'une association). Ces groupes sont très intéressants parce qu'ils réunissent des adultes en difficulté qui sont épaulés par du personnel éducatif au titre de l'accompagnement. L'association GEM Parasol' constitue une organisation démocratique dont les instances et le président sont élus. Nous espérons pour notre colloque qu'une décision positive leur permette d'être contributifs.
- **Estelle Grandpoirier** représente l'IRTS de Lorraine, dont la contribution serait indépendante de l'apport que pourrait faire FÉDELOR, l'association des étudiants de l'université de Lorraine dont les représentants nous ont fait savoir leur intérêt pour faire quelque chose... sauf que pour le moment, ils ne répondent pas sans que je sache si c'est lié à la période de fin d'année universitaire et aux vacances qui démarrent. C'est un peu décevant de ne pas avoir d'interlocution avec eux, parce que la question des pauvretés qui touche la jeunesse et en particulier le monde étudiant est une question qu'on a déjà abordée lors de la première journée du colloque en 2022, mais qui mérite qu'on continue de lui prêter une grande attention. On verra bien. Donc, au niveau de l'IRTS de Lorraine, indépendamment de cette fédération FEDELOR, il pourrait y avoir une contribution avec un groupe d'étudiants, peut-être de l'association des étudiants de l'IRTS de Lorraine. La possibilité est ouverte que nous puissions valoriser aussi des travaux d'étudiants qui portent sur des aspects de pauvreté en les mettant sur le site cnahes.org comme des sources intéressantes pour la réflexion collective.

- **Gérard Vautrin** est le président du comité éditorial de *Forum IRTS de Lorraine* qui organise beaucoup de conférences. Il pense bien sûr que l'IRTS apportera sa contribution, mais il est aussi le président de la MEIJ, situé à Nancy quai Claude de Lorrain, organisme qui touche les jeunes principalement en matière d'orientations scolaires et professionnelles. Il m'a dit qu'il allait essayer de voir avec la MEJ s'il n'y avait pas possibilité de susciter une contribution.
- **Sarah Naud** coordinatrice de développement social chez les Petits Frères des Pauvres ne peut pas être là aujourd'hui, mais à partir de la fiche type que j'avais envoyé elle nous a fait parvenir une fiche de propositions pour la journée du 7 novembre. On en parlera tout à l'heure ainsi de celle qui a été envoyée par Jean-Marie Morel, ici présent. Raymonde Wexler ici présente pourra développer un peu les propositions des Petits Frères des Pauvres qui changent par rapport à l'axe sur lequel on avait précédemment discuté lors de deux réunions particulières lorsque Jean-Marie Villela et moi sommes venus en appui de l'association, puisque à l'époque le projet portait plutôt sur la numérisation de la société et les problèmes de pauvreté et en tout cas de grandes difficultés que cela pouvait générer pour beaucoup de gens.

Voilà, j'ai fait le tour des personnes ne pouvant participer à la réunion.

La fiche action type qui a été envoyée demeure valable ; on sait bien qu'il faut du temps pour mener une réflexion au sein des institutions et pour se décider. **Il peut y avoir des contributions communes** comme cela a été évoqué entre Citoyenneté Active Lorraine et l'une ou l'autre association présidée par Mohammed Benchaabane qui était là à la réunion précédente.

Aujourd'hui, c'est notre dernière réunion avant l'été car on va faire la pause pendant juillet et août. **On reprendra à partir du mois de septembre en étant plus opérationnels pour valider les propositions contributives, profiler la journée et commencer à prévoir l'animation** car il va nous falloir des volontaires pour animer, surtout si on fait des sous-groupes, avec des gens qui savent animer et qui connaissent les questions en débat. Si autour de vous, vous avez des gens qui se proposent, autant commencer à avancer là-dessus. Gérard Poncelet, que j'ai rencontré lors de l'Assemblée Générale d'AreliA, est d'accord pour faire partie des animateurs du colloque le 7 novembre.

II – Partage de deux propositions réceptionnées

II.1 - Fiche de l'association AD2S : Accès aux droits, Santé et Solidarité

- L'interlocuteur est Jean-Marie Morel (ici présent qui pourra développer).
- Le thème concerné porte sur **la numérisation de la société**.
- L'intitulé de l'intervention est **"l'accès au droit", annuaire de l'inclusion numérique, cartographie de l'aide alimentaire**.
- Descriptif : présentation de l'association AD2S, des outils qu'elle met au service des publics en situation de pauvreté et de leurs accompagnants professionnels ou bénévoles afin de leur permettre d'accéder à leurs droits.
- Format proposé : conférences mais aussi témoignages.
- Matériel nécessaire : vidéos de présentation et accès internet aux cartographies.
- Durée de l'intervention 45 minutes.
- Intervenante Brigitte Casussi, présidente, et Charline Trouillet, directrice.

Jacques Bergeret : je propose de prendre un peu de temps là-dessus. Ceux qui ont participé à la présentation qui a été faite à la Banque Alimentaire au sein de la coordination des associations de solidarité par un expert qui travaille actuellement du point de vue technique à la confection d'outils ont pu mesurer l'intérêt de disposer d'outils numériques qui rendent compte de réalités territoriales et qui constituent un soutien à la professionnalité sur les questions sensibles d'accès aux droits. Il s'agirait de rappeler les services proposés à la création de l'association AD2S et surtout d'informer sur les nouveautés comme l'annuaire de l'inclusion numérique, des cartographies de l'aide alimentaire, etc. On dispose ainsi d'informations précieuses qui touchent la description des ressources au niveau des territoires. Jean-Marie, tu veux peut-être maintenant dire quelque chose ?

Jean-Marie Morel : ce qui me semble intéressant à dire c'est que l'association est relativement jeune puisqu'elle s'est constituée en 2017 et s'est développée sur les 15 dernières années avec une série de partenariats avec notamment ATD Quart Monde, la ville de Nancy, le CCAS de Nancy notamment autour de son groupe santé et puis avec la Fédération des acteurs de la solidarité qu'était la FNARS à l'époque, et que tout ce qu'a généré l'association vise à mettre à disposition des publics mais aussi des intervenants bénévoles et professionnels, des outils leur permettant de travailler le plus rapidement et le plus efficacement possible.

Globalement les outils de base de l'association, c'est d'abord **une complémentaire santé** qui s'adresse aux personnes dont les revenus sont au-dessus de l'ancienne carte CMU d'une part et d'autre part **une banque de données** permettant aux travailleurs sociaux et aux bénévoles d'avoir rapidement et simplement tous les éléments pour travailler et développer les dossiers administratifs donnant accès aux droits tels que la sécurité sociale complémentaire, RSA, surendettement, etc. Et j'en oublie. Et puis effectivement autour de ce travail-là, s'est développé sur notamment les deux dernières années tout un travail de cartographie, enfin la réalisation d'un **annuaire de l'inclusion sociale, de l'inclusion numérique sur le département de Meurthe-et-Moselle**, qui est opérationnel depuis un an maintenant (vous le trouvez sur le site de l'association), d'**une cartographie de l'aide alimentaire et de produits d'hygiène** qui nous a été demandée par la métropole du Grand-Nancy, donc sur le territoire de la métropole, et nous sommes actuellement en train de travailler avec l'appui le financement du commissariat régional à la lutte contre la grande pauvreté, à la **création d'une cartographie de l'aide alimentaire et des produits d'hygiène sur l'ensemble du territoire du Grand Est**.

Donc on est bien dans l'élaboration de leviers qui permettent très concrètement de lutter contre les pauvretés. Ce qui fait que globalement l'association est en lien avec tous les intervenants mais n'est que très exceptionnellement en lien direct avec les personnes concernées.

Jacques Bergeret : je trouve que cela a toute sa place, d'ailleurs on en avait convenu déjà lors d'une réunion précédente et je n'oublie pas que lors de cette seconde journée, mais comme déjà dans la première, on va avoir un certain nombre de fonctionnaires qui vont venir du conseil départemental, de la ville, de structures de travailleurs sociaux, etc. Donc la question de l'outillage pratique pour lutter contre les pauvretés est bienvenue, bien sûr. D'autre part, j'avais dit, ça serait bien aussi, si c'était possible, bien que ne soyez pas en contact direct avec les bénéficiaires, mais par l'intermédiaire d'organismes avec lesquels vous travaillez, d'avoir le témoignage de gens qui disent en quoi l'outillage proposé par l'association leur a été utile. Peut-être des professionnels pourraient-ils illustrer la façon dont ils ont pu utiliser ces outils facilitant l'accès des bénéficiaires à des droits, ou encore pour résoudre des problèmes administratifs complexes, que sais-je. Bref, ça n'est pas facile, mais si vous arrivez à expliciter quelque chose sur ce volet-là ce serait intéressant.

Pour cette proposition comme pour les autres, il nous faudra veiller au minutage du déroulement de la journée, sachant que, pour nous, la partie plus politique de l'accueil a déjà été produite lors de la 1^{ère} journée du colloque en janvier 2022. On établira un projet à discuter pour prendre les dispositions les plus pertinentes avec l'idée que le principal se tienne en séance plénière dans la salle des délibérations, mais bien sûr, en fonction des possibilités et des contributions, on pourra faire plusieurs tables rondes. S'il n'y a qu'une ou deux tables rondes, on les fera dans la salle des délibérations. Mais il peut aussi y avoir intérêt à faire des sous-groupes thématiques (table-ronde ou simple lieu d'échanges) en utilisant une ou plusieurs salles annexes pour faciliter la parole de personnes qui sont en difficulté pour parler des pauvretés. Et ça, il faut que ce soit animé par des représentants de nos associations.

II.2 – Reformulation de la proposition de l'association « Les petits frères des pauvres » sur « la pauvreté relationnelle » et possible valorisation du travail de la Compagnie LOGOS

Jacques Bergeret : on va passer, si vous voulez bien, à la seconde fiche reçue. Raymonde Wexler représente aujourd'hui les Petits frères des pauvres. Est-ce que vous voulez présenter la fiche ou est-ce que je commence comme je l'ai fait tout à l'heure avant de vous donner la parole ?

Raymonde Wexler : non, faites-le !

Jacques Bergeret : Sarah Nau m'a informé de la réorientation du projet qui portait initialement sur la numérisation à grands pas de la société qui révèle ou génère diverses formes de pauvreté d'agir, mettant beaucoup de gens dans la difficulté de faire ce qu'on leur demande comme c'est le cas pour le moment par exemple pour les propriétaires de leur logement avec les déclarations fiscales d'occupation des locaux. La presse a indiqué que seulement 50 % des gens concernés ont réussi à le faire. On abordera cette question à plusieurs reprises soulignée lors de nos séances précédentes, mais nous prenons acte que l'association des Petits frères des pauvres a décidé de changer la thématique au profit de « la pauvreté relationnelle ». Je lis le texte :

« Nous avons convenu très récemment de nous mobiliser sur un projet de création partagée pour un spectacle avec la compagnie Logos, prévu le 1er octobre 2023, à partir de recueils de témoignages des personnes âgées sur le thème de la transmission. Nous pensons, à partir de cette création partagée, préparer une petite forme, théâtre, danse, on ne sait pas encore, portée par des personnes âgées, accompagnées par notre association et par des bénévoles, pour témoigner de la pauvreté relationnelle lors de cette journée du 7 novembre ».

Autrement dit, c'est une affaire à deux coups : le spectacle du 1er octobre ne peut pas être répliqué à l'identique le 7 novembre ; mais un aménagement approprié, en s'inspirant de ce qui aura été fait le 1er octobre pourra être préparé pour le 7 novembre. C'est bien ça Raymonde ?

Raymond Wexler : tout à fait ! On a eu une réunion hier avec la compagnie Logos, et on en aura au moins cinq ou six en juillet-août, bien que ce soit en période de vacances, pour travailler là-dessus.

Jacques Bergeret : je continue la lecture de la fiche :

« Nous nous mobilisons déjà sur cette thématique pour le 1er octobre. Il nous sera sans doute difficile de nous mobiliser aussi sur la pauvreté numérique. Mais nous ne fermons pas la porte à cette idée, si jamais elle peut trouver une petite place, d'autant qu'on travaille beaucoup sur la numérisation actuellement et que si nous trouvons le moyen de l'investir d'ici la fin de l'été, nous vous le signalerons. Tout dépend de votre calendrier et de la place restant dans cette journée.

D'autre part, lors de nos échanges pour ce projet avec la compagnie Logos, ils nous ont informés d'être actuellement en travail autour du thème de *la redistribution des richesses* ». Alors nous nous sommes dit que le travail de la compagnie Logos pourrait peut-être avoir une place dans cette journée du 7 novembre.

Alors voilà un thème qui est passionnant !

Raymonde Wexler : on n'a pas vu la scène de théâtre, mais enfin, c'est avec le quartier d'Haussonville.

Jacques Bergeret : Sarah Nau précise que cela résulte d'un travail mené sur la durée avec les habitants du quartier d'Haussonville de Nancy, avec lesquels la compagnie Logos a déjà réalisé un documentaire à partir de leurs témoignages sur les solutions qu'ils proposeraient s'ils avaient « un super pouvoir »¹. Alors là, c'est absolument génial, je lui ai dit tout de suite ; avec cette idée d'un super pouvoir, on est dans les bandes dessinées et dans les jeux vidéo. J'ai un super pouvoir, je peux changer le monde, alors qu'est-ce que je fais ? Quelles sont mes idées de solution ? Et si cela donne lieu à une expression théâtrale, l'œuvre collective devrait être percutante. Ce fut le cas l'an dernier (* 09/05/22 18h-20h30 Salle Raugraff) avec la séance à certains d'entre vous ont pu participer de la pièce de théâtre « Les mots de la faim » qui abordait les questions de l'alimentation avec la Banque Alimentaire et le théâtre de Cristal. Par ce biais-là, on n'est pas du tout dans la conférence, on n'est pas du tout dans une table ronde, mais on est dans l'exposé d'un certain nombre de choses qui font réfléchir et à partir desquelles on peut bien sûr débattre. Donc l'approche théâtrale a tout à fait place dans notre journée de colloque.

* *Maurice Chaudron (Petits frères des pauvres) rejoint la réunion.*

Sur le plan pratique, je contacterai Morgane Demand de la compagnie Logos, dont j'ai les coordonnées de manière à discuter sur la suite qu'on peut donner à ces propositions qui sont complètement en rapport avec nos préoccupations et avec des formes très intéressantes, cela bien sûr avec les Petits frères des pauvres. Il faut voir ensuite comment on peut mettre cela en scène et l'introduire dans la programmation de la journée.

Mais j'ai bien noté aussi qu'il n'y avait pas un abandon de la réflexion sur les incidences de la numérisation dans la société, en particulier pour les personnes âgées, qui pour le moment passe au deuxième plan.

Raymonde Wexler : tout à fait !

Discussion

Jacques Bergeret : est-ce qu'il y a des compléments et des réactions sur cette première partie mais peut-être aussi suite à notre précédente réunion dont vous avez eu le compte-rendu complet ?

Jean-Marie Villela : déjà, je trouve que les deux propositions qui sont faites aujourd'hui sont extrêmement intéressantes.

¹ La compagnie LOGOS prend ses quartiers à Haussonville et invite les habitant.e.s à partager des moments conviviaux : atelier artistique, chasse au trésor, visite guidée, cinéma en plein air, jeux de société, récolte d'histoires, répétition publique... Au cours de cette résidence, les artistes explorent la thématique de leurs prochains spectacles [Le partage du butin](#) et [Le pain de la bouche](#) ! portée sur l'engagement et la redistribution des richesses. Chaque trimestre l'équipe "On a plan" propose un temps fort artistique appelé "Quartiers en fête".

Lien vers le documentaire « On a un plan » : <https://logoscompagnie.fr/on-a-un-plan-2/>

J'ai un peu réfléchi tout haut en les écoutant ainsi que les différents commentaires qui ont été faits. Je me dis qu'il se posera bientôt la question de savoir comment on organise concrètement la journée. Et on voit bien, par rapport à ce qui vient d'être présenté qu'il s'agit d'une première approche encore incomplète ; il y a encore plein d'autres propositions dont j'espère qu'elles vont venir. Mais j'étais en train d'essayer d'imaginer les choses en me disant que l'intervention proposée par les Petits frères des pauvres sur la logique du relationnel était très intéressante autour de la compagnie Logos. C'est intéressant parce que ça renvoie à de la mise en scène. Et du coup, je me dis deux choses :

- La première : est-ce que l'entrée, un peu générale, dans notre deuxième journée de novembre ne serait pas à bâtir autour du relationnel ? En d'autres termes, abordée au travers des relations qu'il peut y avoir entre le monde de la pauvreté et le reste, les personnes précaires entre elles, etc. En utilisant ce vocable général du relationnel, à mon avis, on peut amalgamer ou embrasser plein de choses.
- La deuxième, c'est la question de la mise en scène, et que, il ne s'agit pas de dire comment on va organiser encore la journée, mais je me disais que, finalement, si on travaille sur des mises en scène de type théâtral qui permettent de faire émerger les problématiques sur lesquelles ensuite les différentes propositions qui vont être faites peuvent s'accrocher, cela peut être pas mal. Exemple : on peut imaginer que dans un dialogue qui peut se faire autour de cette mise en scène, il y ait quelque chose qui se dise autour de l'accès au droit et de la difficulté à faire ses papiers, etc. Et qui permettent derrière d'introduire concrètement la proposition que faite par Jean-Marie Morel au titre d'AD2S pour dire : voilà, ça c'est une modalité de réponse avec des outils qui peuvent permettre d'améliorer telle ou telle chose.

Je ne sais pas si j'étais très clair, mais je me dis que finalement, on a peut-être autour de la théâtralisation, pour employer un mot un peu fort, autour de la théâtralisation de la question des pauvretés et des relations qu'il y a autour de ça, la possibilité d'organiser tout le reste de notre travail. Pour autant, il faut qu'il y ait d'autres propositions qui viennent, pour qu'on voit si ça peut se construire comme cela ou si d'autres possibilités existent.

Christian Finance : je me permets d'intervenir. Je vais apporter une contribution sous deux aspects. C'est vrai que je suis un petit peu distant, je suis à Paris. Je suis une sorte de *startupeur* comme on dit, c'est-à-dire que je manage un projet digital avec une monnaie sociale innovante pour lequel je suis soutenu par le domaine de la finance ici à Paris, plus précisément par Finance Innovation qui est un pôle de compétitivité mondial *FinTech*. Alors vous allez penser à l'argent etc. Non, il s'agit d'une monnaie sociale qui a vocation à développer et valoriser le partage, l'entraide et à créer de la solidarité. Je le fais aussi avec Emmaüs car je suis *émaüssien* et intervenant à ce titre dans les instances locales à Nancy, mais aussi régionales et maintenant nationales. L'objectif vise à produire un dispositif constitutif d'une plateforme numérique qui s'appelle *Le Copartage* ; vous pouvez puisque vous faites de l'internet tous taper copartage en un seul mot et voir de quoi il s'agit². Cela présente actuellement juste le concept, mais le projet est très mature maintenant. Je vais le lancer à l'automne et ce serait peut-être une opportunité que je puisse intervenir dans le colloque pour présenter *Le Copartage* et souligner en quoi le numérique peut aider à sortir les gens de chez eux et créer du lien social. C'est fait pour ça et c'est aussi un outil pour soulager les pauvretés sur le plan matériel puisque cela mobilise l'économie collaborative, c'est-à-dire tout ce qu'on peut partager de nos ressources personnelles sur des plateformes ou des échanges.

², <https://www.copartage.fr>

S'agissant d'Emmaüs, il se trouve qu'on va fêter le 70^e anniversaire de l'appel de l'abbé Pierre. J'ai proposé de prendre en charge cet événement sur la région Grand Est pour Emmaüs. Il se trouve que l'abbé Pierre a une histoire très forte avec Nancy, puisque comme vous le savez, il a été député de Meurthe-et-Moselle ; vous savez, aussi qu'il a oeuvré en faveur du logement. C'est pourquoi on va mobiliser l'école d'architecture de Nancy pour créer une de ces petites maisons qui devaient être construites en 4 heures de temps pour apporter des solutions d'hébergement dignes d'être vécues. Ça, c'est pour Jacques : j'ai proposé d'étaler les événements à l'entrée du **mois de l'ESS**, donc au mois de novembre, et ce serait assez sympa de conjuguer les deux événements, en tout cas sur Nancy. Et puis, ça durera jusqu'au 2 février, date de l'appel de 1954 de l'Abbé Pierre, voire plus. Donc on va mettre en place un certain nombre d'événements sur toute la région du Grand Est. On va faire une maquette avec l'école d'architecture qui va circuler sur les différents sites où Emmaüs est présente dans le Grand Est. Et puis on va aussi mettre en place un certain nombre d'événements tout au long de l'année. J'ai constitué une petite équipe et on travaille sur le sujet. Et ce serait sympa de voir comment on peut coordonner avec cela avec les autres activités de Jacques.

Alors concernant le lien avec le relationnel, je suis tout à fait d'accord. Moi vous savez, à Emmaüs Nancy, je côtoie les compagnons bien entendu et je vois dans quelle situation ils vivent, et puis je vais à Emmaüs France, et là je trouve des gens qui sortent des grandes écoles, qui sont venus à Emmaüs, et ils n'ont pas fait une immersion d'une semaine dans une communauté. Et ça moi je pense qu'il y a une partie effectivement des personnes qui travaillent pour la solidarité, y compris dans les services publics, qui n'ont pas bien compris la puissance relationnelle qui est concernée par l'aide à l'autre, le reconnaître dans sa dignité, etc. Donc je partage l'idée que le relationnel constitue un bon fil conducteur.

Jacques Bergeret : tout ce que tu viens de dire a complètement sa place dans son principe. Après il faut voir de manière concrète comment les choses peuvent s'agencer. Il faudrait que tu décrives un peu plus *la petite maison* qui va être construite, par les étudiants des Beaux-Arts de Nancy ? c'est ça ?

Christian Finance : pour l'histoire, l'abbé Pierre avait travaillé avec Jean Prouvé sur l'idée de construire une petite maison qui pouvait héberger des personnes. Ça a été... alors là je ne suis pas un historien, mais selon ce que j'en sais, Jean Prouvé étant un ingénieur et pas un architecte, cela posait quelques soucis pour la validation de la fameuse construction, mais il y avait de l'ambition. Je vois que Jean-Marie sourie : je pense que tu connais l'histoire peut-être ?

Jean-Marie Villena : Non, pas plus que ça, c'est le qualificatif que tu donnais à Jean Prouvé qui m'a fait rire, parce que c'est quand même bien ça. On était un peu dans la logique professeur Tournesol !

Francine Amadiou : Jean Prouvé, je vais le défendre. C'était génial son projet !

Jean-Marie Villena : je n'ai pas dit le contraire.

Francine Amadiou : c'était génial. Mon père en a monté des maisons Prouvé, elles se montent en 4 heures.

Christian Finance : l'objectif de l'enjeu avec nos jeunes étudiants, c'est de leur dire on va en réaliser une, version 2023, et on va faire qu'elle soit montable en 4 heures pour montrer qu'on est capable de refaire aujourd'hui quelque chose qui ne coûte pas cher, qui se monte vite et qui puisse servir effectivement à héberger des gens. Ce seront de petits chalets du genre *tiny-house* que les compagnons pourront aller monter dans les Vosges dans un endroit qu'adorent les compagnons.

Francine Amadiou : ce pourrait être à Nancy où il y a de la place.

Jacques Bergeret : quelle sont les dimensions prévues pour cette petite maison ?

Christian Finance : pour le moment il n'y a pas de dimension prédéfinie, ce qu'on sait c'est qu'elle doit pouvoir héberger, avoir des conditions de vie satisfaisante avec sanitaire, chauffage, confortable. Elle devrait faire environ doit 9 m² comme les *tiny house* qui sont ces petites maisons qu'on peut transporter sur une sorte de calèche ou de caravane, mais c'est une maison.

Jacques Bergeret : cela me fait penser à quelque chose que je ne fais qu'énoncer mais qu'on ne va pas creuser parce que ce n'est pas le lieu ; mais avec l'association Michel Dinet, on prépare des événements qui vont démarrer en fin d'année et qui vont se prolonger pendant toute l'année 2024 en mettant en avant des personnages de Meurthe-et-Moselle, en particulier de grands humanistes, etc. Il pourrait y avoir l'évocation de l'abbé Pierre. Bien sûr. Moi, je suis dans un groupe qui travaille à la préparation d'une exposition prévue aux archives départementales qui s'appelle maintenant le Centre des mémoires Michel Dinet, rue Marcel Dort, que Magali Darignac connaît bien car situé juste à côté du Grand Sauvoy. On pourrait peut-être réfléchir à la possibilité de monter une telle maison de manière un peu spectaculaire en invitant la population à assister à l'événement et qui verront comment se monte effectivement en quatre heures la petite maison. Et il pourrait y avoir quelque chose rappelant l'appel de l'abbé Pierre de l'hiver 1954 qui touche aux questions de pauvreté et fustige la misère. C'est une idée. Je vais en parler et nous verrons si une suite peut être donnée.

Christian Finance : bien sûr, ce serait génial !

Jean-Marie Villela : quand Christian a présenté tous ses projets, il a parlé du mois de l'ESS en novembre et il se trouve que notre colloque est au mois de novembre. Tout cela tombe plutôt bien, je me demandais si ça ne serait pas intéressant de faire connaître la manifestation qu'on est en train d'organiser dans le programme du mois de l'ESS, c'est-à-dire de faire en sorte qu'elle soit identifiée comme étant un élément constitutif du mois de l'ESS et donc reliée aussi au travers du site du mois de l'ESS 2023. Je pense qu'il faut qu'on y réfléchisse. Je crois que les inscriptions, c'est un peu en ce moment.

Jacques Bergeret : Rémi, tu as peut-être des infos là-dessus ? ou peut-être Magali Darignac ?

Rémi Bernard. Désolé, je n'ai pas d'infos particulières.

Magali Darignac : on n'en a pas non plus.

Jean-Marie Villela : je viens de regarder sur le site du mois de l'ESS E2023, les candidatures sont ouvertes du 4 mai au 30 juin 2023, donc c'est déjà fini. Si on se manifeste rapidement pour dire coucou, on est en train d'organiser un truc, ce serait pas mal de pouvoir l'inscrire dans le programme cela pourrait peut-être être pris en compte.

Jacques Bergeret : est-ce que tu peux essayer de le faire car on est encore le dernier jour de juin ?

Jean-Marie Villela : la réponse est oui. Je vais faire un petit truc rapide pour qu'on puisse être identifiés.

Jacques Bergeret : concernant les deux fiches formalisées, je souhaiterais vérifier avec tous qui sont ici présents que vous êtes plutôt d'accord avec ce qui a été dit à propos de ces deux propositions ?

** Réponse collective tout à fait positive.*

Raymonde Weixler : je crois que vous avez tout dit, mais en ce qui concerne le numérique, on est quand même très branchés là-dessus puisqu'on a même des services civiques qui s'occupent de cela et qui vont voir toutes les personnes qui en ont besoin. Mais c'est plutôt un manque de temps et je crois qu'il faut aller sur le relationnel pour quand même amener à tout.

Les gens dont on s'occupe, à 40 ans ils ont déjà du mal, quand ils ont 70 ans c'est encore pire ! Je crois qu'on récupère, nous, petits frères, tous les gens dont vous vous êtes occupés quand vous étiez plus jeunes.

Jacques Bergeret : vous faites allusion aux travailleurs sociaux, c'est ça ? vous avez raison ! Nous avons rencontré Jean-Marie Villela et moi, avec Sarah Naud, deux jeunes de service civique de votre association et donc vous en avez de nouveaux ?

Raymonde Weixler : oui, on a une fille et un garçon actuellement.

Jacques Bergeret : le projet était de faire des interviews.

Raymonde Weixler : oui, c'est ça.

Jacques Bergeret : alors sachez que dans le cadre du colloque, bien sûr il y a la journée du 7 novembre, mais on peut valoriser plein de choses en dehors de cet événement et typiquement des interviews qui peuvent donner lieu non seulement à une publication de petites vidéos mais aussi des textes de leurs transcriptions.

Comme vous le dites cette problématique des formes de pauvreté liées à la numérisation de la société touche les populations pour diverses raisons, la vieillesse n'arrange rien, mais on voit bien que la question de la pauvreté touche tout le monde d'un certain point de vue. Il y a aussi la possibilité, si vous le souhaitez, par visio, avec Jean-Marie Villela et moi ou Henri Molon par exemple, de faire une séance comme on le fait maintenant par Zoom, avec les jeunes de Service Civique, pour discuter avec eux, voir où ils en sont et comment on peut au besoin les aider dans leur travail.

Raymonde Weixler : merci beaucoup.

Jacques Bergeret : est-ce que parmi ceux qui sont là et qui n'auraient pas encore fourni une fiche, il y aurait des idées qui peuvent être avancées par rapport à ce que vous avez dans l'idée de pouvoir produire dont on aurait à tenir compte pour la préparation du 7 novembre ? Je m'adresse particulièrement aux deux associations ARELIA et l'ArS.

Magali Darignac : Je n'ai pas eu encore l'occasion de renseigner les fiches, mais la dernière fois on avait évoqué la **possibilité de faire intervenir les membres du GSA**. Je reste sur cette possibilité-là, je formaliserai la fiche en sachant que vous aviez fait en intro le parallèle avec un GEM, mais ce n'est pas structuré comme tel, ce n'est pas un GEM. Pour autant, il y a une démarche de participation active, je vais le dire comme tel. Je vous présenterai le dispositif à travers une fiche et je vous ferai une proposition éventuelle d'intervention.

On avait également une deuxième hypothèse ; je ne sais pas si c'est dans le cadre de **la pauvreté et l'emploi et les travailleurs pauvres**, mais ça me paraissait pas mal que ça se situe dans ce cadre-là. C'était **les dispositifs d'hébergement d'urgence en lien avec des objectifs d'accès ou de maintien en emploi**. Parce que pour le coup, on voit arriver une nouvelle catégorie de personnes sur les dispositifs d'urgence qui sont en situation d'emploi et pour les lesquelles ça nous paraît pertinent de sécuriser la partie hébergement. Donc cela concernerait une deuxième fiche.

Et je vais laisser la parole à mon président qui souhaitait vous parler d'un autre dispositif qui pourrait parfaitement s'intégrer dans cette journée-là.

Bernard Coydon : Il s'agit d'un **micro-dispositif un peu particulier au sein d'ARELIA qui s'occupe de migrants sans papiers déboutés du droit d'asile, qui n'ont absolument aucun droit et aucune ressource financière**. C'est un petit dispositif qu'on a monté avec des bénévoles il y a cinq ans environ.

Ce ne sont pas des professionnels qui peuvent s'en occuper puisqu'on n'a pas le droit d'utiliser des fonds publics pour ces gens-là. De ce fait, on a un financement bénévole et on s'occupe de façon bénévole aussi d'une dizaine de personnes qui sont dans ce dispositif qui s'appelle « *Personne à la rue* » parce que les gens initialement étaient dans la rue et on les héberge depuis quelques années, on s'en occupe, etc. Donc cela pourrait peut-être constituer un sujet que de s'occuper de ces gens qui sont vraiment les pauvres parmi les pauvres puisqu'ils traînaient dans la rue et ont zéro euro de ressources.

Jacques Bergeret : donc **trois propositions d'ARELIA seraient possibles pour le moment.**

Sur la première, juste pour la bonne compréhension, est-ce qu'en quelques mots, Magali peut nous expliquer la différence entre un GSA et un GEM ?

Magali Darignac : le GEM a une structuration malgré tout que je ne connais pas dans le détail, mais j'avais pu l'approcher dans le cadre du champ du handicap. Il y a quand même une structuration associative. Le GSA est vraiment intégré comme un dispositif au sein d'ARELIA. Il n'y a pas d'élus comme dans une association, mais le travailleur social qui coordonne ne fait finalement que mettre en musique et permettre la réalisation de ce qui se discute au niveau des participants : ce sont eux qui sont les acteurs de leur action citoyenne, autour de la culture, etc. Ils ne sont pas présidents ou administrateurs d'une structuration associative, mais on est dans l'autodétermination malgré tout. C'est un dispositif plus souple qu'une structure associative.

Jacques Bergeret : on n'est pas dans l'exercice pratique d'une forme de citoyenneté et de démocratie associative. Mais on a quand même la nécessité de s'entendre, de s'autodéterminer par rapport à ce qu'on veut faire. On a le soutien de l'institution porteuse mais contrairement à un GEM il s'agit d'un dispositif interne à la structure ARELIA.

Magali Darignac : C'est ça. C'est ça, et c'est beaucoup plus souple et plus... voilà, parce qu'on a aussi des Conseils à la vie sociale où là, on est dans un exercice très démocratique et citoyen, mais pour le coup c'est beaucoup plus souple que ça et ça permet une plus grande participation.

Jacques Bergeret : oui, parce que le Conseil de vie sociale c'est une obligation légale, alors que là on est dans un dispositif optionnel complémentaire beaucoup plus souple. Merci pour cette réponse. Alors ça, c'était la première proposition bienvenue qui doit encore être confirmée en fonction de l'autodétermination de ce GSA à choisir une thématique dans le registre des pauvretés à définir avec l'appui du travailleur social d'ARELIA qui les accompagne. Donc on attend de voir ce qui va sortir de leur propre décision et que vous nous ferez connaître.

La deuxième proposition très intéressante concerne le dispositif hébergement d'urgence « *Personne à la rue* ». On touche effectivement à la question qui revient régulièrement dans nos échanges de l'emploi et des travailleurs pauvres comme en témoigne le dernier compte-rendu, dans notre dernière séance ; c'est un point qui revient régulièrement. Cette proposition est bienvenue.

Pour chacune de ces propositions il serait nécessaire de renseigner une fiche précisant le type d'intervention collective, le nombre de personnes, le temps souhaité, etc. toutes choses pratiques dont nous aurons besoin, et nous pouvons autant que nécessaire en discuter directement.

Mais je voudrais revenir sur le dispositif d'urgence « *Personne à la rue* ». D'abord un grand merci, à Bernard Coydon, de nous faire l'amabilité d'être avec nous aujourd'hui alors qu'il a beaucoup à faire en qualité de Président d'ARELIA. Vous touchez là quelque chose qui est vraiment, de mon point de vue, un point névralgique dans notre société développée. Je me rappelle que le Président de la République avait dit en début de son premier mandat que personne ne devait être dans la rue.

Il y a des choses comme celles-là qu'il faut quand même rappeler. Et il y a toujours pas mal de gens qui sont dans la rue faute de logement. Cette situation est à la fois un problème social et politique. Je trouve quand même un peu fort qu'on ne puisse utiliser aucun argent public pour s'occuper de personnes comme celles que vous décrivez et que des réponses dignes doivent être montées et accompagnées simplement par des bénévoles, avec les fonds propres de l'association et des dons. C'est n'est quand même pas normal sauf à considérer que l'État estime faire le nécessaire par d'autres moyens. Mais ce n'est pas de ça dont on va parler à titre principal lors de la deuxième journée du colloque. Le principal c'est le témoignage qui pourrait ressortir du choix des 10 personnes du dispositif « personne à la rue » car je n'oublie pas non plus que Denis Poisson avait insisté lors de la séance précédente pour dire que ces migrants sans papiers sont essentiellement tétanisés par le risque d'être renvoyés dans leur pays d'origine et que leur préoccupation principale ne touche pas tant les questions de pauvreté que de savoir s'ils peuvent rester sur le territoire d'accueil de la France où ils se trouvent, à titre d'étape ou pour s'y installer. Mais en même temps, ils sont quand même touchés aussi par les questions de pauvreté et je ne sais pas de quelle pauvreté d'ailleurs il s'agit, surtout pour eux, mais sans doute la pauvreté d'avoir un toit, d'avoir de l'argent pour acheter quelque chose dans les magasins, d'avoir une forme d'autonomie. Ils sont cernés de partout. Bref, c'est une problématique que je ne connais pas bien, à vrai dire. Et en tout cas, cela me semble bienvenu de faire place à leur point de vue. Qu'en pensez-vous, les autres ?

Christian Finance : je peux témoigner peut-être un petit peu d'Emmaüs, puisqu'on accueille aussi beaucoup de personnes. Pratiquement maintenant 60 à 70 % des compagnons sont des personnes en exil. Puisque je suis informaticien, j'ai fourni à chaque compagnon un ordinateur réhabilité. Et ce qui est intéressant c'est de rentrer avec eux dans l'usage qu'ils font de cet ordinateur. Je me suis rendu compte que le lien avec leur culture d'origine était très important. Il y a une rupture, beaucoup se sont déplacés suite évidemment à des événements qui les ont pour beaucoup traumatisés, et donc ils ont besoin de ce lien car ils sont déracinés, c'est vraiment la première chose parce qu'une des conditions de leur inclusion et de leur survie en France, c'est tout de même une démarche d'inclusion volontaire. Alors pour les Africains c'est peut-être plus facile parce que la langue française leur est connue, par contre lorsque ce sont par exemple des Géorgiens, cela devient beaucoup plus compliqué pour eux, la culture est beaucoup trop étrangère. Voilà ce que je peux dire, mais c'est vrai que sur le plan politique, il y a clairement dans la population l'idée de l'appel d'air identifiée comme un risque : si on fournit à tout le monde des conditions d'accueil et de vie en France, le risque politique c'est l'appel d'air que cela constitue au regard de l'immigration. Donc là, il y a vraiment un sujet politique : sommes-nous une terre d'accueil ou pas ? Et qu'est-ce que ça veut dire en termes de développement futur de notre identité culturelle et de notre qualité de vie ? Ce sont les enjeux.

Jacques Bergeret : indiscutablement, on voit bien que cela se durcit plutôt sur ce thème-là.

Christian Finance : on le voit dans les communautés Emmaüs. Il y a encore eu un événement là il y a deux ou trois jours. C'était une communauté Emmaüs du Nord qui, parce qu'elle *n'était pas complètement dans les clous*, vous savez à Emmaüs on est toujours *bordeur line* (* limite avec les autorités) ; on a un statut spécifique, on est en relation permanente avec la préfecture, et dans le Nord, ça a claché, on n'est pas loin nous aussi à Nancy de clacher : on a l'inspection du travail régulièrement sur le dos, etc. Donc on a effectivement cette difficulté-là. Il faut des organismes autour de nous, notre commissariat au compte par exemple est intervenu pour la deuxième année en faisant repousser les assemblées générales parce qu'on n'a pas toutes les pièces comptables disponibles. Vous imaginez un Emmaüs avec des bénévoles, ce que ça peut donner en termes de gestion des factures. Donc voilà, on a ces difficultés-là. Avant, on bénéficiait de plus de tolérance, c'est de moins en moins le cas.

Francine Amadiou : et vous êtes peut-être confrontés aussi aux problèmes d'usage de la numérisation ?

Christian Finance : oui, c'est vrai, moi je fais ça autrement parce que c'est mon métier, je suis dans le digital, donc je regarde le numérique avec un regard peut être différent par les usages qui en sont faits. C'est-à-dire qu'aujourd'hui la numérisation effectivement de la société impose aux organisations, Emmaüs comme toutes les autres d'ailleurs, d'avoir une professionnalisation si je puis dire, c'est-à-dire de réunir des talents qui sont en capacité de faire ce qui est fait dans toute organisation privée, dans les entreprises. Donc on impose quelque part, c'est un peu la start-up d'État ça, on impose quelque part ; je pense qu'il y a de ce point de vue-là une vraie difficulté, mais si vous ne savez pas faire votre déclaration de bien immobilier, n'ayez pas peur, ne la faites pas, demandez la tolérance, on a le droit à l'erreur.

Francine Amadiou : oui, c'est vrai.

Bernard Coydon : je voudrais rajouter un mot dans l'intervention que je propose sur les déboutés (** des demandeurs d'asile*) : je ne pense pas que ce soit la question politique qu'il faille aborder à leur sujet mais plutôt tout simplement la question d'humanité qui s'impose lorsqu'on voit à côté de soi une personne dans une situation complètement impossible, de la même manière que quand on voit une personne qui tombe devant soi, on ne va pas se poser la question s'il y a des papiers ou pas, on l'aide à se relever. On est vraiment tout à fait uniquement dans cette position-là, dans cette situation-là de l'entraide, tout simplement humaine. Et on n'est pas du tout sur des questions politiques. Évidemment, il y a des questions politiques qui se posent, mais là, c'est plutôt la question d'humanité, de voir quelqu'un à côté de soi qui est dans des difficultés impossibles, et on lui donne simplement un coup de main.

Christian Finance : je partage tout à fait l'idée. J'ai posé l'enjeu politique, je fais de même. Je pense que c'est effectivement une nécessité que d'accueillir les personnes dans leur dignité.

Jacques Bergeret : depuis le début, quand on a préparé ce colloque et ce n'est pas anodin de rappeler que c'était avant la période Covid qui n'a fait qu'aggraver les choses, il y avait beaucoup de sujets de pauvreté, et on s'est dit qu'il fallait qu'on en parle et que ce sujet devait avoir davantage de place dans les débats publics. Il se trouve qu'en Meurthe-Moselle on en parlait peut-être un peu plus qu'ailleurs, puisque le département présidé à l'époque par Mathieu Klein s'était déjà engagé à titre expérimental avec quelques autres départements dans le Plan de lutte contre la pauvreté³. Donc, notre idée était de donner du fond à partir d'approches historiques faisant sens en vue de contextualiser et si possible de densifier la réflexion publique impliquant d'échanger entre citoyens mais aussi de discuter avec les politiques.

³ Cf. La stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, présentée par le Président de la République le 13 septembre 2018, repose sur un constat simple : les pouvoirs publics et les parties prenantes de l'action sociale doivent réviser leurs logiques curatives et progressivement mettre l'accent sur des logiques préventives. Le modèle social doit s'adapter aux évolutions du marché du travail et aux différentes formes de pauvreté. Pour cela, il était annoncé que d'ici 2022 plus de 8 milliards d'euros seraient mobilisés par la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté. Les **5 engagements du Gouvernement étaient les suivants** :

Engagement 1 : L'égalité des chances dès les premiers pas pour rompre la reproduction de la pauvreté
Empêcher qu'un enfant pauvre aujourd'hui ne devienne un adulte pauvre demain

Engagement 2 : Garantir au quotidien les droits fondamentaux des enfants
Lutter contre la présence d'enfants à la rue et diviser par 2, d'ici 2022, le taux de privation matérielle des enfants pauvres

Engagement 3 : Un parcours de formation garanti pour tous les jeunes. Investir massivement dans la formation de la jeunesse et instaurer une obligation de formation pour tous les jeunes jusqu'à 18 ans

Engagement 4 : Vers des droits sociaux plus accessibles, plus équitables et plus incitatifs à l'activité
Décomplexifier le système des minima sociaux

Engagement 5 : Investir pour l'accompagnement de tous vers l'emploi
Encadrer les allocataires du RSA et simplifier les démarches d'insertion professionnelle

Dans cette optique, il s'agit d'aborder et de rendre plus visibles les questions en essayant de formuler des propositions et des réflexions, y compris celles qui ont à voir avec le traitement politique des questions qui après tout relève de la démocratie. La lutte contre les pauvretés ne peut pas être menée uniquement par les associations de solidarité, elles font beaucoup de choses, mais beaucoup de clés sur ces questions-là ne dépendent pas des associations directement, elles dépendent de niveaux où sont situés dans les arbitrages.

Et puis, bien sûr, comme pour la première journée du 12 janvier 2022, il y a lieu de distinguer les échelles locales, nationales, européennes et mondiales contingentes qu'il faut prendre en compte pour les faire évoluer. D'où l'idée pour cette deuxième journée, de prévoir aussi deux interventions cadres : l'une qui serait faite par Henri Molon, ici présent, sur **la Sécurité Sociale outil collectif majeur à développer comme levier de lutte contre les pauvretés**, ce qui nécessite que cette institution souvent très mal connue soit davantage identifiée et objet de débat pour l'aménager, la transformer et en un mot la défendre au regard des tentations du chacun pour soi. Donc il y a toute une problématique de ce côté-là.

Par ailleurs, c'était d'avoir quelqu'un - on a une idée sur le sujet - qui pourrait assister à l'ensemble de la journée pour inclure ce qui aura été traité dans la journée en le contextualisant dans un ensemble plus large, y compris politique et économique, pour bien montrer l'articulation de sens des nécessaires actions de solidarité locales avec quand même des clés de voûte supérieures à faire bouger dans la manière dont va le monde pour plus d'équité, de justice et d'humanité.

Denis Poisson : je souhaite rapidement aborder deux points :

- 1/ concernant la question des migrants, puisque c'était moi, il y a deux réunions précédentes, qui soulevait la pertinence d'aborder cette question-là, tout en sachant que nous étions encore en réunion hier après-midi pour organiser nos prochaines actions avec l'ArS, ARELIA, le REMM, REALISE, je pense qu'**il faut pour l'instant laisser la question des mineurs non accompagnés de côté**, parce que c'est l'accompagnement du Département qui pose les questions autrement : on n'est pas sur des questions de pauvreté.
- 2/ par contre, je soutiens tout à fait la proposition faite par Bernard Coydon sur les situations particulières et notamment le travail bénévole qu'il vient de nous exposer avec le dispositif d'urgence « *Personne à la rue* ». Juste une toute petite parenthèse, parce que je suis bien placé pour le savoir, c'est le risque, il faut y être attentif : l'intervention prévue est le 7 novembre, et je rappelle que normalement au mois d'octobre commencent les débats sur la nouvelle loi immigration, il faut que le groupe organisateur, et je m'adresse particulièrement à Jacques là-dessus, soit extrêmement vigilant à ce que ces questions liées aux grandes difficultés dans l'accompagnement des migrants, et notamment les migrants adultes - je ne veux pas parler à la place d'ARELIA évidemment - n'entraînent le débat en le phagocytant autour d'une problématique politique qui risque d'être extrêmement pointue à cette époque-là.

Donc, je soutiens la proposition de Bernard Coydon, mais si quelque chose se fait là-dessus, je pense qu'il faudra que ça se fasse dans un cadre qui évite que ça ne parte sur d'autres pistes que celles qui sont voulues par cette journée.

Jacques Bergeret : entendu !

Denis Poisson : j'ai eu l'occasion d'échanger avec Mohamed Ben Chaabane. Pour l'instant, on n'a pas approfondi la possibilité technique en mesure pour l'instant de nous permettre de remplir une fiche de renseignement sur ce qu'il serait possible de faire en collaboration avec *Citoyenneté Active Lorraine* et *Café social*. Donc, ça reste encore à déterminer.

J'avais l'impression que Mohammed ne voyait pas trop, on a discuté mais vraiment très rapidement, comment concrètement proposer quelque chose.

A propos de la parole des usagers, et tu l'as dit en début de réunion, suivant le modèle de plénière ou de petits groupes de travail, je pense que celle-ci est beaucoup plus difficile et quasi impossible en plénière, alors que peut-être elle peut se travailler autrement dans des petits ateliers. Pour l'instant, on est dans ces interrogations-là qui ne nous permettent pas dans l'immédiat de proposer une fiche technique.

Jacques Bergeret : d'accord. Je rebondis sur ce que tu viens de dire à la fin. Plusieurs modalités d'intervention ont été évoquées comme possible : théâtralité, table ronde, conférence, mais aussi espace de parole thématique possible. Donc peut-être qu'avec Mohammed Benchaabane et des membres de ses associations de Nancy et de Lunéville, Citoyenneté-Active-Lorraine pourrait s'animer quelque chose qui se jouerait en termes d'espace de parole ; c'est le modèle habituel, avec il est vrai souvent un accompagnement culinaire, offert aux gens qui fréquentent un café social. Donc à titre d'exemple suggéré, des personnes pourraient participer simplement à un espace de parole autour de questions que vous conviendriez, toi et Mohammed Benchaabane de conduire.

Denis Poisson : Mohammed ayant la capacité de mobiliser et de préparer aux échanges les personnes concernées de ses associations et l'espace de parole du colloque étant ouvert à d'autres inscrits.

Jacques Bergeret : Bien sûr, on ne s'expose pas de la même façon dans un espace de parole que si on doit intervenir sur une estrade, mais c'est difficile quand même, comme c'est déjà difficile pour nous bien souvent. Par contre, même s'il y a trois, quatre personnes, ça change la donne parce que les autres sont là, donc il y a des échanges. Et un groupe de parole, il ne faut pas qu'il dure non plus longtemps. Donc, il faut qu'on cale cela avec quelque chose qui soit un peu rythmé.

Conclusion de la séance

Jacques Bergeret : le temps passe, on va bientôt clore cette réunion dans les temps. Il est déjà 11h21, donc il nous reste dix minutes.

Je propose à chaque organisation de continuer la réflexion pour formuler début septembre votre proposition opérationnelle et me l'envoyer. Sachez que la fiche type qui vous a été envoyée est une fiche indicative que vous pouvez modifier à votre convenance. Ce qui compte, c'est plutôt que vous ayez un support pour formuler votre ou vos propositions et qu'on le sache en suffisance pour pouvoir en tenir compte dans l'organisation de la journée.

Jean-Marie Villela : quand on sera en septembre, on ne sera pas loin de novembre. Je commence un peu à m'inquiéter par rapport au calendrier. Ça veut dire que je ne veux mettre la pression à personne, mais il faudrait quand même qu'on arrive à ce que, tout début septembre, on ait une pré-maquette de ce qu'on veut faire, avec les interventions, le temps consacré, la modalité, qu'on regarde un peu quel est le puzzle qui s'organise autour de ça et qu'on puisse, au fur et à mesure, préciser un chemin jusqu'au 7 novembre. Donc, je suis peut-être rabat-joie, mais je pense qu'il faut qu'on se préoccupe un peu de ce calendrier ; voilà, donc plus vite on aura les éléments et plus vite on pourra commencer à bâtir ensemble ce puzzle.

Jacques Bergeret : voilà, Jean-Marie est mon Jiminy Cricket, c'est bien. Tu as raison et moi, il faut que je commence à penser à la communication parce que rien n'a été fait jusqu'à maintenant et je ne voulais rien faire tant que le groupe de préparation n'avait pas déjà en suffisance apporté des briques. Position inconfortable, oui, mais qui me revient. A quelques-uns, on va essayer de faire une pré-maquette.

Mais s'il vous plaît, essayez, pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait d'envoyer votre fiche à partir de celle que je vous ai transmis, et essayez de ne rien oublier de ce dont nous avons besoin. Il peut y avoir des modifications en cours de route, ce n'est pas grave.

On peut faire déjà une première communication générique dans un premier temps avec l'appui du département de Meurthe-et-Moselle, de la métropole et de la ville du Grand Nancy. On peut aussi au plus proche de l'événement mobiliser la presse locale si elle le veut bien.

Mais il nous faut établir une plaquette détaillée en vue des inscriptions à la journée qui préciserait aussi les conditions qui devraient être les mêmes que pour la première journée, sauf que tout sera en présentiel (en espérant ne pas nous retrouver avec une résurgence du Covid !) : gratuité compris le buffet échanges de mi-journée pris sur place.

Cela est rendu possible suite à l'accord convenu dès la première journée du colloque pour que le Conseil départemental, à qui je n'ai rien demandé en termes de subventions, nous aide en nature, ce qui concernera la communication, la mise à disposition de salles, et les moments de convivialité d'accueil du matin et le buffet de midi, moment important puisqu'il donne la possibilité peut-être de continuer des échanges qui auraient été engagés le matin et aussi de favoriser des moments de rencontres entre participants et aussi de manière inter-associative à nouveau car vous avez plein de raisons déjà de vous rencontrer et je sais qu'il y a des tas de travaux qui se font en coopération. Et je trouve cela assez merveilleux en Meurthe-et-Moselle, parce que grosso modo, ça fonctionne quand même sacrément bien, ce qui n'est pas le cas de tous les départements. Lorsque je travaillais au cabinet du président Michel Dinet, puis ensuite de Mathieu Klein dans des réunions interdépartementales, j'étais quand même souvent étonné, de voir à quel point les autres départements nous enviaient. Alors ça, c'est le fruit d'un travail qui ne dépend pas que de telle ou telle personne, mais quand même de toutes les forces vives de ce département de Meurthe-et-Moselle, autour de toutes les questions qui nous réunissent aujourd'hui, notamment autour de la précarité, des pauvretés, des difficultés sociales.

Bien, je vais mettre fin à cette réunion, sauf si quelqu'un veut encore rajouter quelque chose.

Jean-Marie Villela : oui, juste pour dire que Rémi Bernard a mis un petit message parce qu'il a dû quitter la réunion un peu plus tôt en indiquant que deux thèmes seraient possibles pour l'ArS :

1^{er} thème : **pauvreté emploi** avec un dispositif expérimental qui s'appelle *Premières heures*.

2^{ème} thème : **autour de la culture avec un projet en cours à partir du *Village de l'insertion***.

Il nous tiendra informés et renseignera la fiche. Donc, on a une ou deux propositions de plus par rapport à ce qu'on peut travailler pour cette manifestation.

Jacques Bergeret : alors, merci à Rémi Bernard pour ces propositions.

** Il propose d'arrêter tout de suite une date de réunion pour septembre. Les échanges conduisent à retenir le **vendredi 1^{er} septembre de 10h à 11h30**.*

Denis Poisson à l'étranger ne pourra pas participer ; il souhaite que Mohammed Benchaabane soit bien présent au regard de ce qui a été évoqué comme action inter-associative.

Jacques Bergeret : je vous salue tous en vous souhaitant un bel été et de bonnes vacances. N'hésitez pas à me contacter ou à contacter Jean-Marie Villela par rapport aux questions qui pourraient se poser. C'est dire que nous restons opérationnels durant ces deux mois.

Jean-Marie Villela : si vous me contactez par portable, laissez bien un message, parce que qq fois la liaison n'est pas très bonne. Au moins, un message je l'entends.

** Fin de réunion à 11h30 ponctuée de merci, bonnes vacances, au revoir !*

Pour la prochaine fois :

La prochaine réunion est fixée le :

Vendredi 1^{er} Septembre 2023 de 10h00 à 11h30

en visioconférence Zoom

Accès par le lien suivant :

<https://us02web.zoom.us/j/85907639755?pwd=TjEveGRJTWkvc0ZTUS8yYkk2VmEzQT09>

ID de réunion : 859 0763 9755

Code secret : **985819**

N'hésitez pas à communiquer ce compte-rendu et l'invitation à la réunion du 1^{er} septembre à vos co-équipiers !

SVP :

- **Envoyer si possible avant la réunion la ou les fiches d'actions proposées (ci-joint le modèle) à Jacques Bergeret, mail : cnahes.grandest@gmail.com**
- **ou venir en réunion avec des éléments précis à présenter lors de cette réunion que nous souhaitons opérationnelle, c'est-à-dire centrée sur la programmation de la journée du mardi 7 novembre 2023 au Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle.**

AREHSS/CNAHES

Proposition deuxième journée pauvretés

Organisation porteuse de l'intervention	Thème (parmi les thèmes proposés le 6 juin 2023 en visio (voir tableau))	Interlocuteur (nom et coordonnées téléphone et mail)
Intitulé de l'intervention		
Descriptif		
Format (Conférence, atelier, table ronde, témoignage...)		
Le cas échéant, matériel nécessaire		
Durée estimative de l'intervention		
Intervenants		
Observations		